

Morasse, Casaubon & Cie.,

PROPRIÉTAIRES.

Ls. LALIBERTÉ, IMPRIMEUR.

La Gazette de Sorel

RÉDIGÉE

Par des Collaborateurs.

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

23^{ème} ANNÉE.

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

No. 59.

Wm. Lunan & Fils,

MANUFACTURE DE

Biscuits, Pain, Confiteries, Farine Préparée, Poudre à Pâte, Etc.

Attirent l'attention du public et du commerce sur les articles qui font leur spécialité, dont l'assortiment est considérable et complet et les qualités supérieures. Ils attirent particulièrement l'attention sur les

POUDRE A PÂTE DITE

PRINCESSE & ORIGINAL,

Qui sont sans contredit les meilleures préparées au Canada. A preuve lisez les appréciations des principaux chimistes de la Puissance et les lettres de Son Altesse Royale la PRINCESSE LOUISE et du COMTE DUFFELIN, dans le "Princess Baker."

Sur réception d'un timbre de 3 cts, nous enverrons à toute adresse un paquet échantillon de Poudre à Pâte Princess et un exemplaire du Princess Baker qui contient des recettes précieuses et renseignements utiles.

Ci-suit une énumération de quelques-unes des espèces de BISCUITS que nous fabriquons :

ABERNETHY, ARROWROOT JUMBLES, BOSTON, CABIN, DOMINION, FANCY, FANCY GLAZED, FRENCH, FUIT, IMPERIALS, ICED LEMON, LEMON, MIXED, NONPAREILS, NURSERY, OYSTER, PICNIC Nos. 1 et 2, QUEEN DROPS, QUEENS Nos. 1 et 2, RICH MIXED Nos. 1 et 2, SEED, SHIP BREAD, SODA, TEA, SPICE NUTS Nos. 1 et 2, SQUARE, STAR, SUGAR, WINE, Etc.

Poudre à Pâte "ORIGINAL" en paquets de 3 oz., 5 oz. et 16 oz.
Poudre à Pâte "PRINCESSE" en boîtes métalliques de 4 oz., 8 oz. et 16 oz.
FARINE PRÉPARÉE en paquets de 3 et 6 lbs.
CONFISERIES, assortiment considérable.
PAIN BLANC et BRUN de la meilleure qualité, livrés à tous endroits de la ville.
Les LISTES DES PRIX sont expédiées sur commande.
Les MARCHANDS DE LA CAMPAGNE et le COMMERCE peuvent s'approvisionner en gros au plus bas prix de Montréal.

WM. LUNAN & FILS,

SOREL, Que., Canada.

1^{er} mai 1880.—ua.

IL EST DANS L'INTÉRÊT DE CHACUN DE SAVOIR QUE TOUTE NOTRE

IMPORTATION DU PRINTEMPS

A été achetée avant la hausse ; le tout pour être vendu à L'ANCIEN PRIX.

— DE PLUS : —

DEUX STOCKS DE BANQUEROUTE

ACHETÉS A

45 Cts. DANS LA PIASTRE

Et quelques MARCHANDISES ENDOMMAGÉES.—Il y a certainement avantage à venir voir notre Assortiment avant d'aller ailleurs.—

AU QUATRE SAISONS,

NO. 97, RUE NOTRE-DAME,

J. PERREAULT & CIE.,

Quelques portes à l'Ouest de chez le Dr. PICAULT.

P. S.—Notre Département des MODES est maintenant au complet, et toute commande sera exécutée sous le plus court délai et avec le plus grand soin

1^{er} mai 1880.—ua.

BANQUE DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Cette banque, ayant succédé aux affaires de la succursale de la Banque des Marchands du Canada à Sorel, est maintenant prête à transiger les affaires de Banque de tout genre.

Les comptes de Corporations, Banquiers Marchands, Cultivateurs, et autres seront reçus à des conditions favorables.

Argent prêté aux cultivateurs et autres sur billets ou autres garanties.

Des traites sont émises sur les principales villes du Canada et sur New-York.

DEPARTEMENT D'EPARGNE : Les dépôts dans ce département portent intérêt par comptant et sont remboursés sur chèques à demande. Les dépôts à trois mois porteront 6 0/0.

Le département d'assurance sur la vie et la vie comprend les compagnies suivantes :

"La Royale" (Anglaise).
"La Citoyenne"
"La British America"

A. A. TAILLON,

Cy. Labelle,

Marchand en Gros et en Détail.

ÉPICES, PROVISIONS, VINS, LIQUEURS, FERRONNERIES, VITRES, PEINTURES

HUILES de toutes sortes.

MAGASIN DE MARINE

LE PLUS COMPLET.

Ayant l'avantage d'acheter toutes les sortes de bois nécessaires pour les voitures aux manufacturiers mêmes, les Voituriers peuvent y acheter à meilleur marché qu'à Montréal même.

Toute personne désirant acheter des Vins et Liqueurs parfaitement purs les trouvera chez Cy. Labelle, qui les importe directement d'Europe.

AVIS AU CLERGÉ.

VIN DE MESSE première qualité et garanti.

Son bon-tout et sa longue expérience dans le commerce sont une garantie que ses pratiques seront comme par le passé toujours servies à leur grande satisfaction.

1^{er} mai 1880.—ua.

FEUILLETON.

39

Les Compagnons de Minuit.

PAR

LOUIS BAILLEUL.

PREMIÈRE PARTIE.

LVIII

LA MÈRE ET LA FILLE.

(Suite.)

Cette sœur de son père avait épousé un seigneur italien, dont la richesse égalait le libertinage. Négligée par son mari, elle était devenue avec le temps presque aussi corrompue que lui-même.

C'est à cette femme, que son père, dans toute l'innocence de son cœur, confia la garde de son enfant. Le résultat n'est pas difficile à deviner. Parmi les hommes de toutes nations que l'hiver réunissait à Naples, se trouvait un jeune prince russe, de mœurs faciles, aux manières séduisantes, et à la première vue de la charmante Française le roué avait résolu sa perte.

Les occasions ne manquaient pas, la colombe tomba dans les rets du chasseur, sa ruine fut accomplie.

Les mois s'écoulaient, et la malheureuse jeune fille s'aperçut que sa honte ne pouvait plus être cachée.

Rédoublant de désespoir, elle supplia son séducteur d'empêcher par tous les moyens, le déshonneur qui allait l'atteindre, — déshonneur auquel elle jurait de ne pas survivre.

Le prince, de concert avec la tante, combina un plan qui devait mettre sa victime à l'abri de tout scandale. Ce plan, le voici :

La tante irait visiter la France, et elle demanderait à son frère que sa nièce l'accompagnât. Le prince devait les précéder de quelques jours, pour louer un hôtel.

Et ce fut dans cet hôtel que la malheureuse jeune fille, par une nuit d'hiver, donna naissance à un enfant du sexe féminin.

Cet enfant, c'était Incognita.

Avant que son faible et premier cri se fut fait entendre, le prince et sa complice avaient pris leurs mesures pour le faire périr.

Et tandis que tous ces souvenirs passés revenaient à l'esprit de la pauvre femme, assise, en ce moment, sur la baie solitaire, elle vit, pour ainsi dire, se dresser devant elle le menuisier, qui se baissa ensuite sur le cercueil où gisait son enfant.

Puis la scène changea rapidement, et elle se vit de nouveau mariée, ployée sous le mépris et la colère d'un marié.

Le serviteur du prince qui l'avait aidé dans la perpétration du crime, avait été frappé de remords, dans ses derniers moments. Il avait envoyé chercher en toute hâte la mère de l'enfant, nouvellement mariée. Le hasard voulut que le message fut remis au mari. C'est lui qui vint, à la place de la femme coupable, et lui arracha au mourant son terrible secret.

Quel jour affreux que celui où le mari indigné infligea une peine corporelle à celle qui l'avait trompé, et des paroles plus dures que les coups, — où, avec mépris et dégoût, il la repoussa du pied, et lui déclara qu'il était résolu à rendre publique sa honte et la sienne.

Tout était préparé et une nuit, — nuit seulement, la séparait de la fleuriste qu'il voulait lui infliger.

Folle, complètement folle de douleur et de crainte, — cette femme coupable et malheureuse forma une résolution plus coupable encore.

La scène effroyable qui s'accomplit dans la chambre à coucher du baron d'Avril, nous l'avons racontée dans l'un des premiers chapitres de cette histoire.

Entre elle et la honte qu'elle redoutait plus que la mort, l'insensée avait tracé une ligne de sang, que rien au monde ne pouvait plus effacer.

Les années s'écoulaient, et madame

d'Avril devint la comtesse de Charleville. — Une femme fière, mélancolique, au cœur brisé.

Le reste nos lecteurs le connaissent. Ah ! que ces souvenirs étaient différents de ceux de sa jeunesse, alors qu'elle vivait heureuse, innocente, entourée des plus doux soins, le cœur fermé à toute pensée mauvaise.

De quelque côté qu'elle se tournât, sa conscience troublée lui montrait cette chambre à coucher, où dans le silence de la nuit, pour sauver sa réputation, elle avait commis un crime sans excuse.

Alors une effroyable pensée traversa son esprit ; elle se demanda s'il ne valait pas mieux qu'elle mit un terme à ses souffrances, que de prolonger une existence inquiète.

Elle se dit qu'il lui serait doux de marcher vers la ligne blanche qu'elle voyait trembloter à distance, de sentir l'eau monter de ses pieds à sa taille, de sa taille à ses lèvres et puis d'être en paix pour toujours.

Ainsi perdue dans ses réflexions, ses yeux se voyaient point la marée montante qui s'approchait rapidement.

Le murmure des vagues semblait la bercer et l'endormir ; son âme était dans ses yeux, et ceux-ci étaient fixés à l'horizon, de sorte qu'elle n'aperçut pas les deux personnes, qui confondaient dans l'ombre desolée, venaient vers elle.

Elles marchaient d'un bon pas, mais les vagues les avaient précédées, et déjà elles entraient le fragment de rocher sur lequel était assise madame de Charleville.

Les inconnus crièrent plusieurs fois en courant, mais le vent emporta le son de leur voix derrière eux.

La comtesse sembla enfin comprendre l'imminence du danger, car elle se dressa en poussant des cris de frayeur.

« Mourrai-je donc, dit-elle, sans avoir embrassé mon enfant ! Oh ! je veux voir Hélène, arracher ma pauvre enfant des mains de ces misérables ! »

Elle se tourna, avec une nouvelle énergie, pour reprendre sa course, et regagner le sommet des rochers, quand, près d'elle, la touchant presque, se dressèrent deux personnes.

L'une d'elles avait levé la main, comme pour attirer son attention ; mais elle recula en jetant un cri.

La lune brillait en plein sur la figure de cet homme, et elle avait reconnu Charbonnier, le menuisier. Il lui parla, mais elle ne l'entendit pas ; elle avait l'immobilité du marbre.

Bientôt elle essaya de fuir ; ses jambes refusèrent de la porter, et elle s'appuya contre le rocher, impuissante et faible comme un enfant.

Puis une autre voix résonna à ses oreilles, — une voix douce et suppliante.

Et alors elle s'aperçut que la personne qui l'accompagnait Charbonnier, — une femme, était agenouillée sur le sable humide, à ses pieds, et couvrait ses mains de larmes et de baisers.

« Ma mère ! chère mère ! murmura-t-elle, entre-coupée par des sanglots ; je vous trouve enfin ! »

Commuet décria la scène qui suivit, — l'esprit bouleversé de la mère s'élevait lentement à la vérité, — les paroles pleines de remords d'Incognita et les rudes explications de Charbonnier ?

Qu'il nous suffise de dire que la mère et la fille, attirées l'une vers l'autre, se tinrent longtemps embrassées, et gémirent pour la première fois l'ivresse du bonheur.

Les nouveaux venus avaient aperçu madame de Charleville dans la plaine, au moment même où elle-ci avait remarqué leur approche. Une femme, à cette heure, et dans la direction de la maison solitaire, tout cela avait attiré l'attention de Charbonnier.

C'est Rosette, dit-il ; je crois reconnaître son manteau et son chapeau. Pourquoi sort-elle à cette heure ?

Sur surprise se changea immédiatement en alarme, quand la femme, après s'être arrêtée pour les regarder, s'enfuit à toutes jambes.

Toujours avec l'idée que c'était la

femme de chambre, il était déterminé à l'empêcher de retourner à la maison, et c'est ainsi que, suivi de sa compagne, il s'était mis à sa poursuite.

On peut imaginer son étonnement, quand, en approchant du rocher, il reconnut quelle était cette femme.

Quelques lignes suffirent pour dire le reste des événements qui marquèrent cette nuit mémorable.

Guidées par Charbonnier, elle se rendirent à la ville voisine, et là, la mère et la fille, seule dans une chambre d'auberge, purent se livrer à la joie qui inondait leur cœur.

Le lendemain, de très bonne heure, elles étaient debout.

Leur plan était préparé, et avec une résolution égale à la grandeur de la tâche, elles s'apprêtèrent à le mettre à exécution.

Il fut convenu que Charbonnier se rendrait à Bongival, pour savoir à quelle époque devait revenir le comte de Charleville, et, après cela, qu'il resterait à Paris pour surveiller les secrets mouvements des Compagnons de Minuit.

Il s'était chargé en route, de trouver, dans un quartier retiré de la ville, un logement pour madame de Charleville et sa fille, et où elles resteraient cachées jusqu'à ce que Charbonnier pût leur ménager une entrevue avec M. de Charleville, à qui on raconterait, tout ce qui ne serait pas de nature à compromettre la sécurité de sa femme ou celle des personnes qu'elle aimait.

Tandis que ces choses se préparaient, et que le châtiment, si long à venir, s'accumulait en nuages sombres sur la tête des Compagnons de Minuit, nous retournerons auprès de notre héroïne, Hélène de Lorme, pour faire connaître les nouveaux dangers qui la menacent.

LIX

L'ENNEMI DANS L'OMBRE.

Quelques changements s'étaient opérés dans la petite société que nous avons laissée dans l'humble logement d'Ernest Tassart.

Ernest avait été obligé de s'absenter pour les besoins de l'étude, mais on s'attendait à le voir revenir d'un jour à l'autre.

Diablotin, notre vieille amie, s'était placée comme ouvrière à la journée chez une couturière, de sorte que le père et la fille passaient seuls presque toutes les journées.

Le comte de Lorme, l'homme du monde, l'illustré et brave officier, était sans cesse penché sur la petite table, occupé à copier des actes que lui apportait Ernest.

Malgré tous ces labours, leur situation n'était pas brillante, — tous travaillaient beaucoup, mais le salaire était bien faible. Hélas ! combien peu, parmi les grands de la terre, savent ce qu'il faut au pauvre de travail, pour tenir éloigné de leur bouche ce loup dévorant qu'on appelle la faim ! Ce sont bien eux qui réalisent la fable de l'orge, broyant littéralement leurs os pour s'en faire du pain.

Où, il était très pauvre, et le père sentait souvent son cœur défaillir en voyant sa perle, comme il l'appelait, devenir chaque jour de plus en plus pâle.

Hélène avait beaucoup changé. Une profonde mélancolie s'était emparée d'elle ; non pas qu'elle se plaignait, mais ses yeux étaient souvent pleins de larmes, alors qu'elle s'imaginait n'être pas aperçue de son père. Dans le silence de la nuit, à présent que son père était seul, c'était pour Henri d'Harcourt qu'elle priait.

Le comte de Lorme connaissait les souffrances de sa fille, et il en gémissait ; mais presque toujours il affectait une gaieté et des sentiments qu'il n'avait pas.

Dans la sincérité de son âme, Hélène lui avait raconté l'histoire de son amour, et lui, accablé à toutes les privations physiques, à toutes les souffrances morales, il n'avait eu de pensées que pour le bonheur de son enfant.

— Que tu es belle ! ma chère Hélène, disait-il parfois avec les accents de

la plus profonde affection. Tu es un ange que le ciel m'a envoyé pour me consoler.

— Vous êtes mon père, répétait-elle avec sa voix douce en lui passant les bras autour du cou et en posant sa charmante tête sur son épaule ; il n'existe pas de titre plus charmant dans le ciel ni sur la terre. Mais pourquoi pleurez-vous ? Ne me cachez pas vos larmes ; mon devoir est de les essuyer sous mes baisers.

— Si je pleurs c'est de joie, mon enfant. — De joie ! Et vous travaillez tant, et vous êtes si pauvre !

— Pauvre ! Il l'attira à lui en parlant et imprima un ferme baiser sur son front. N'ai-je pas retrouvé ma fille, quand vieux malheureux et traître, je semblais être abandonné de tous ? Laissez-moi ! Je tiens ici, près de mon cœur, un joyau que je ne céderais pas contre tous les trésors du monde. Mais dis-moi pourquoi je vois si souvent l'éclat de tes yeux voilé de larmes ? Tu rougis et tu baisses la tête. Folle enfant ! tu penses tu penses toujours à celui que tu aimes. Espère, Hélène, car, si le bonheur est dû à ceux qui ont beaucoup souffert, nous serons heureux quelque jour.

— Vous avez de l'espoir ? demanda-t-elle doucement. Et, levant ses beaux yeux dans lesquels tremblait une larme elle les plongea dans ceux de son père.

— Plus que de l'espoir répondit-il gaiement. Je m'attends que le retour de M. de Charleville pour changer cet espoir en certitude.

Elle avait pris les mains de son père dans les siennes, et elle les porta à ses lèvres. Tous deux, pendant quelques instants, gardèrent un silence plein de douces émotions.

Pauvre homme ! En dépit de ses paroles d'encouragement, en dépit de son visage souriant, il souffrait, non de son triste sort, mais des souffrances de sa fille. Il se l'était toujours imaginée dans le luxe et l'opulence, et il la voyait se fâner, pour ainsi dire, sous ses yeux, lui qui pouvait à peine lui procurer le pain de chaque jour.

Grâce au ciel et à nos amis, dit-il en essayant une larme furtive, nous sommes en sûreté ici jusqu'à notre retour au comte de Charleville. Les misérables ! J'espère que le jour du châtiment est proche.

Il enveloppa Hélène dans ses bras, avec une vivacité craintive.

Dans le jour, il ne la quittait jamais ; il était comme un avaré veillant sur son trésor.

Ce n'était que quand les ombres du soir venaient obscurcir les rues, qu'il s'aventurait à descendre, soit seul, soit avec sa fille, pour prendre un peu d'air et d'exercice.

Ainsi passait le temps pour le père et la fille, qui tous deux, avaient des secrets soucis.

Le comte voyait avec effroi l'insuffisance de leurs moyens d'existence, et il tremblait à l'idée qu'un accident vint leur ravir ces faibles ressources. Déjà il s'était imposé bien des privations, réduisant le pain qu'il mangeait à ses repas, et se contentant de ce qui était indispensable à la conservation de sa vie.

Après la rencontre qu'avait faite Hélène et Diablotin, de leur ennemi, Isidore Jarry, le comte de Lorme était devenu plus prudent ; à peine consentait-il à perdre de vue sa fille une seule minute. La promenade du soir fut supprimée.

Il ne voulait rien risquer avant que M. de Charleville fût de retour. — Alors, et pas avant, on tenterait les grands efforts.

Souvent, vers le soir, quand la lune jetait sa lumière pâle et mélancolique sur les toits des maisons voisines, le comte et Hélène s'asseyaient ensemble sur l'appui de la fenêtre.

Une après-midi, huit jours environ, après les événements racontés dans le dernier chapitre, — Hélène prenait l'air à la fenêtre, tandis que son père achevait d'écrire.

Elle était, depuis quelque temps déjà, causant et songeant, comme toujours, à

Henri d'Harcourt, quand il se fit un grand bruit dans la rue et qu'un cri de douleur arriva jusqu'à elle.

Elle avança la tête et regarda par dessus la gouttière.

Une foule de gens couraient vers un équipage, arrêté à quelques pas de la maison habitée par Hélène et son père.

Une femme en haillons, tenant un enfant, était près de la voiture, et deux hommes, les maîtres, répondaient à ses observations moitié violentes, moitié suppliques.

Cet enfant, cause de tout ce tumulte, avait été renversé par les chevaux sans avoir reçu cependant la moindre égratignure.

Au moment où Hélène allait retirer la tête, elle s'aperçut que l'un des hommes qui étaient dans la voiture, avait les yeux fixés sur elle.

La pauvre enfant lâcha échapper un cri. Elle avait reconnu le comte de Montclair.

Le comte paraissait non moins surpris. Il murmura quelque chose à l'oreille de son compagnon, qui leva aussi la tête. C'était Isidore Jarry.

Ces détails, toutefois, demeurèrent imperçus pour Hélène, car au même moment son père l'attira dans la chambre.

— Hélène ! dit-il vivement avec effroi, que fais-tu donc ?

— J'ai été alarmée par le cri d'un enfant qui a failli être écrasé.

J'ai regardé par dessus la gouttière, et je l'ai vu... Oh ! que le ciel ait pitié de nous !

Les joues du comte devinrent aussi pâles que celle de sa fille.

— Qu'est-ce ? — Qui ? — Le comte de Montclair.

La pâleur se dissipa et fit place à une rougeur causée par la colère.

— Ah ! le misérable ! — Est-ce possible !

— En compagnie d'Isidore Jarry.

Un moment de réflexion fit comprendre au comte l'étendue du péril.

— Il nous faudra quitter cette maison, dit-il, demain, au plus tard ; nous en causerons ce soir avec Diablotin. Elle connaît les habitudes de ces hommes, et ses renseignements nous seront utiles.

— Elle rentrera dans trois heures, dit Hélène ; car cinq heures sonnent, et Diablotin était punctuelle d'habitude, il n'en fut pas de même ce soir-là.

Huit, neuf, dix, onze heures passèrent, et Diablotin n'était pas de retour. Le comte et sa fille s'alarmèrent de cette absence prolongée.

— Elle aura été retenue à l'atelier, dit Hélène. Elle m'a dit ce matin qu'il y avait beaucoup d'ouvrage pressé, et que, si on voulait la payer en avance, elle travaillerait toute la nuit. J'ai l'esprit tellement préoccupé que je l'avais oublié.

Le comte de Lorme arpena la chambre avec agitation ; chaque minute de retard augmentait ses appréhensions.

— Hélène, dit-il, en entendant sonner la demi de onze heures, il faut que je voie notre petite amie ce soir. Son atelier n'est qu'à une faible distance d'ici ; avant minuit je serai de retour. Nous n'avons rien à craindre jusqu'à demain de la part de ces hommes, en supposant qu'ils l'aient reconnue, ce qui n'est pas probable. Je veux que demain, au lever du jour, nous quittions cette chambre, et, pour cela, il faut que je ramène Diablotin avec moi.

Après avoir recommandé à Hélène de fermer la porte et de n'ouvrir qu'à lui seul, il descendit en toute hâte.

Il regarda prudemment autour de lui avant de mettre le pied dans la rue, puis il ferma avec soin la porte de la maison, qui, comme beaucoup d'autres, dans ce quartier, n'avait pas de concierger.

Satisfait de son examen, il hâta le pas.

A peine avait-il tourné le coin de la rue, que trois hommes sortirent d'une petite boutique située presque en face de la maison qu'il venait de quitter, et se placèrent dans l'ombre du mur.

Ces trois hommes étaient Jarry, Coubrun et Ransomette.

LX

UNE DOUBLE SURPRISE.

Il y avait plus d'une heure que les trois Compagnons étaient postés dans la boutique d'en face, occupés par un marchand de leur connaissance.

Aussitôt qu'il avait reconnu Hélène, Jarry, toujours calme et réfléchi, avait formé son plan. Après avoir dit au comte de Montclair qu'il se chargeait de tout, il avait quitté la voiture et était allé prévenir deux de ses plus fidèles associés.

Avis au commerce français.

Monsieur H. Nahler, 16, rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour Morasse, Casaubon & Co., Propriétaires de la Gazette de Sorel.

CE JOURNAL EST EN FLEUR AU N° 100.000. LE BUREAU DE PUBLICATION DE LA GAZETTE DE SOREL, 10, RUE DE LA GRANGE BATELIERE, PARIS, A CHARGE DE PRENDRE LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES POUR LA GAZETTE DE SOREL.

Monsieur J. H. Bates, agent de publicité, 41, Park Row (Bâtisse du Times), New York, est autorisé à prendre des annonces pour la Gazette de Sorel à nos prix les plus modérés.

La Gazette de Sorel.

MERCREDI, 19 Mai 1880.

Nos Ambassadeurs.

La Puissance du Canada se pose. Elle a des ambassadeurs ! Sir Galt, l'ancien rival de Sir John, lui a, jadis, forcé le pas, car Sir John est plus souple, et disons le mot, plus machiavélique que Sir Galt.

Pour Sir John, c'est l'ambition de gouverner qui seule l'anime.

Sir Galt, lui, cherche, avant tout, ses aises, sous tous les régimes et, sous ce rapport, il est magnifique.

Il exploite à merveille sa littérature commerciale.

Son ambassade a déjà coûté plusieurs milliers de piastres à la puissance.

Et pourquoi ?... dit le peuple taxé à outrance.

On se le demande en vain.

La seule explication, c'est que le talent de Sir Galt (cet infidèle Achates du regret M. Holton) a atteint, en fait d'intrigues le comble, et les combles sont à l'ordre du jour.

En effet, voilà Sir Galt installé à Londres comme ambassadeur avec, dit-on, \$14,000 de salaire etc.

Et encore une fois pourquoi ?

Le peuple qui crève de faim le demande à tous les échos de notre politique impossible !

La province de Québec a aussi envoyé un ambassadeur en France.

Celui-ci pose moins, mais c'est un homme pratique. Et bien qu'il soit avocat, que les avocats ne soient généralement pratiques que pour leurs clients et non pour eux-mêmes, nous admettons que M. Wurtele, en peu de jours et à peu de frais, obtenu un immense succès.

Nous traduisons ce qui suit du *Witness* à l'appui de nos dires :

M. Wurtele est allé en France en mission financière publique et privée. Sa science consommée de la finance est hors de question, et tout le monde doit en voir la preuve dans le résultat de sa récente mission, telle que rapportée par la presse du gouvernement. En fait de transactions privées, il s'est assuré de vingt-cinq millions qui seront prêtés sur des terres dans cette province. Quand tout cela sera prêt, Québec occupera la même position à l'égard de la France ou des capitalistes juifs, que l'Égypte à l'égard du roi Pharaon après les magnifiques opérations financières de Méhémet Joseph. La province sera leur propriété, et le peuple leur paiera un tribut, disons, sept par cent, soit un million sept cent cinquante mille piastres par année.

Outre cela, M. Wurtele a emprunté quatre millions, avec option de deux autres millions, sur la garantie du gouvernement. C'est certes un acte brillant que d'avoir réussi à opérer un nouvel emprunt lorsque l'on croyait que la province avait déjà emprunté au-dessus de ses moyens, et l'on se félicite naturellement de voir notre crédit encore assez bon pour nous mettre à même de nous endetter au montant de six millions, et pour nous faire obtenir de suite quatre millions. Mais après tout, un tel exploit n'est rien autre chose qu'une augmentation proportionnelle de nos dettes provinciales, et qu'une augmentation de cinq pour cent sur nos taxes, soit de deux cent mille piastres par année.

Comment cette nouvelle taxe sera-t-elle prélevée ? C'est là que nos financiers provinciaux vont avoir occasion de déployer leurs talents. Mais que ce soit d'une manière ou d'une autre, il faudra toujours que cette taxe sorte de la bourse du peuple ; et, à notre avis, la population de Montréal sera largement mise à contribution.

Le *Globe* rend encore meilleure justice à M. Wurtele.

En résumé, s'il est vrai que M. Wurtele a ainsi réussi, les habitants canadiens pourront dégrever leurs propriétés avec les capitaux français à meilleur marché qu'avec les capitaux anglais et le succès du crédit foncier de Québec est en conséquence assuré.

Pour ce qui est de l'emprunt du gouvernement de Québec, tout ce que nous craignons est que le chiantage de la coterie qui nous gouverne à Québec abuse du succès financier indéfinissable de M. Wurtele.

En tous cas, la mission de notre ambassadeur québécois aura, à peu de frais, obtenu et en peu de temps, un résultat plus utile que la mission du fastueux ambassadeur de la Puissance... de Sir John, et il serait injuste de ne pas l'admettre.

G. J. Bates.

La Noblesse Canadienne.

On se demande comment il se fait que M. Langevin ne soit pas encore *siré* ?

Nous n'en savons rien, mais nous supposons que si l'homme aux \$32,000 avait reçu cet honneur, tous ceux qui l'ont accepté parce qu'on leur avait offert et par ce qu'ils avaient mérité, cela soit dit sans acception de paris, seraient trou-

vés que le *cierge* n'en valait pas la chandelle. La conséquence, ils auraient demandé de s'appeler Monsieur tout court, car faire de l'homme aux \$32,000 un *Sir*, ma foi, ça serait admettre que le blason de la noblesse canadienne est bon.

Aussi, nous ne croyons pas que l'homme aux \$32,000 soit jamais *siré*.

Nous conseillons à M. Tassé, le truchement de M. Langevin, de chercher un autre chef pour le parti *tory*, à moins que M. Langevin ne cède la place à M. Tassé, ce qui, après tout, serait encore jouer à qui perd gagne.

On dit que l'hon. M. Blaisot recevra le titre de *Sir*.

La manière tout-à-fait digne et impartiale avec laquelle il préside la Chambre des Communes lui aurait mérité cet honneur.

J. S. Bates.

LA VÉRITÉ.

Le gouvernement protecteur a fermé le marché américain aux Canadiens. Ces derniers sont forcés d'aller demander du travail et du pain aux américains !

Et ces pauvres gens ont voté pour la protection !

Aussi leur indignation est grande. Nous avons prêté alors ce qui arrive aujourd'hui.

La protection devait donner de l'ouvrage, augmenter les gages et c'est tout le contraire qui arrive.

Tout est plus cher et pas de travail. De là l'indignation du Peuple pris par la famine et qui se demande qu'il a été indignement trompé.

Aussi le peuple, le vrai peuple, attend-il avec impatience le jour où il pourra exercer sa légitime vengeance aux poils !

G. J. Bates.

A propos des maîtres de Postes.

Si M. le Mre. de poste de St. David se trouvait lésé par nos remarques, il aurait dû s'adresser à nous directement et, en toute justice, nous aurions pu émettre ses explications.

Nous voulons que justice soit rendue aux Mres. de poste dont le devoir est parfois difficile, mais en même temps nous tenons absolument à ce que ces officiers n'aient pas de leur position au-dessus de la presse indépendante.

Tout ce que nous pouvons dire pour le moment, c'est que les renseignements que nous avons détruits les avancés de M. le Mre. de poste de St. David, tel qu'il a cru devoir les communiquer ailleurs.

G. J. Bates.

MM. les toriers de Québec, expliquez-vous !

Nous traduisons ce qui suit du *Globe* :

Quelques jours avant la prorogation du Parlement, M. Macdonald adressait la parole et il attira l'attention de la Chambre sur le fait que les toriers de Québec permettaient au gouvernement l'abandon de la construction de l'embranchement du chemin de fer de la Baie Georgienne sans demander une compensation à l'extrémité est du chemin proposé. M. Masson répliqua qu'ils étaient entièrement satisfaits, vu que la Province de Québec devait bientôt avoir quelque chose de plus avantageux. Mais il ne dit pas mot de ce que chaque chose de mieux. Durant les dernières heures de la session, le ministre de la justice présenta un bill relativement au chemin de fer du nord, lequel bill fut subseq-

uement retiré. M. Masson revint à la ville mardi soir en compagnie de l'hon. J. A. Chapleau, ministre des Travaux Publics et premier de Québec ; de l'hon. John Ross, Président du Conseil Législatif ; de l'hon. J. G. Robertson, Trésorier ; de l'hon. L. O. Lorange, Solliciteur Général, tous membres du gouvernement local. On dit qu'ils sont ici pour affaires relatives au chemin de fer, et ils ont eu une consultation avec le gouvernement fédéral hier après-midi. Qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Le *Journal des Trois-Rivières* dit :

Le commerce reprend une assez grande activité en cette ville. Tout le trafic qui se fait par le chemin du nord ne paraît guère faire de tort à la navigation sur les bateaux de la Cie. Richelieu sont tous les jours encombrés de marchandises.

Il est vraiment malheureux que nous ne puissions pas en dire autant ici ? Décidément, Trois-Rivières est un endroit favorisé des dieux ; elle ne devrait pas trop se vanter cependant, car elle court le risque d'éveiller les jalousies de ses voisines. Qui sait après tout ? notre confrère est peut-être un peu optimiste.

G. J. Bates.

Index Alphabétique des Statuts de la Province de Québec.

Nous devons au travail patient et à l'esprit d'initiative de MM. J. A. Chagnon et H. E. Poulin, avocats de Marieville, l'Index Alphabétique des Statuts de Québec que nous publions présentement dans notre journal.

C'est un travail qui ne peut manquer d'être d'une grande utilité surtout pour les hommes de loi qui ont souvent besoin de consulter les statuts. Cet index qui est très clair et très précis, épargnera beaucoup de temps en donnant l'année et la page des statuts, et c'est un travail d'utilité première et dont on ne saurait se dispenser. Nous devons féliciter MM. Chagnon et Poulin d'avoir mis à exécution l'heureuse idée qui leur est venue. En prenant un abonnement de six mois à la *Gazette de Sorel*, on peut avoir la clé de cette importante publication.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Rédacteur,

Vous m'obligez beaucoup en me permettant de répondre par la voie de votre journal, aux questions posées par certaines personnes des E.-U. et de la Province de Québec, au sujet des terres des Cantons de l'Est.

Depuis plus de six ans j'ai eu l'occasion de donner des renseignements à mes compatriotes des E.-U., qui, fatigués de la vie des villes, venaient ici, réparer, par les travaux de la ferme, leur santé affaiblie par un séjour trop prolongé dans les manufactures. Durant le laps de temps que j'ai passé ici, j'ai été à même d'étudier d'une manière spéciale la qualité du terrain des Cantons de Barnston, Barford, Compton, Clifton et Hereford, et le genre de culture généralement adopté par les meilleurs cultivateurs américains et canadiens.

J'ai toujours été heureux d'aider mes compatriotes, en leur faisant part des quelques connaissances agricoles que j'ai pu leur en donner, et de mettre ceux qui veulent devenir cultivateurs à même de se placer le plus avantageusement possible, en regard du montant dont ils disposent pour l'exploitation de la ferme.

Il est admis par les agriculteurs les plus habiles et par tous ceux qui ont fait une analyse des terrains des Cantons de l'Est, que les propriétés étiolées à la fertilité du sol se trouvent partout ici, sauf quelques rares exceptions qu'il serait inutile de mettre en ligne de compte. D'ailleurs, l'étable, le mouton, le foin, la paille, l'orme et le hêtre qui croissent nos forêts, témoignent assez de la bonne qualité du sol et des ressources que ces différentes espèces de bois offrent à l'agriculteur intelligent et actif. L'on peut facilement aujourd'hui, acquérir à bon marché des terrains situés près du village de Coaticook ; soit à une distance de un à huit milles. D'autres terrains sont à une plus grande distance de ce village, mais tous sont percés de belles routes entretenues et qui permettent un transport facile, soit du bois de service et du bois de chauffage, soit des produits agricoles.

Chaque arondissement est une école, où les enfants reçoivent une éducation anglaise et française ; et où le paroissien a son église de service par un prêtre résident, qui est ici comme partout ailleurs, le point d'appui et de ralliement de tous les Canadiens Français.

Ainsi donc, à ceux qui sont désireux de faire instruire leurs enfants, je dirai : Les Cantons de l'Est répondent à vos nobles aspirations. A ceux qui aiment toujours à se grouper autour de leur pasteur, je dirai : Cette habitude louable que nous ont transmise nos Ancêtres, nous la conservons intacte ici.

Nous vendons nos produits à Sherbrooke, à Coaticook, dans nos villages, ou à des commerçants qui viennent les acheter à domicile.

Durant l'hiver, la Compagnie du Grand-Tronc, par l'entremise de ses conducteurs, achète plusieurs milliers de cordes de bois que les cultivateurs peuvent fournir à leur gré. Les manufactures, de leur côté, achètent au bas de service, tout ce billot de bois franc et d'épicéa, et de toute qualité dont les cultivateurs peuvent disposer en prix ordinaire du marché.

Permettez-moi, M. le Rédacteur, de vous dire en passant que Coaticook a repris sa marche d'activité et de progrès, que la dernière crise financière avait arrêtée. Les moulins appartenant autrefois à la "Coaticook Lumber Co.", et maintenant la propriété de MM. Lamoureux de Montréal, sont en pleine opération. La manufacture de triest, dite "The Coaticook Knitting Co.", emploie au delà de 120 personnes, et distribue annuellement à ses actionnaires des dividendes aussi élevés que ceux des premières manufactures de la Province de Québec. La manufacture d'épingle à linges et celles de machines à foudre et de bateaux, sont aussi en pleine opération, ainsi que plusieurs autres manufactures d'un ordre secondaire, tels que moulins à scie et autres. La corporation du village de Coaticook a accordé un bonus de vingt mille piastres afin de venir en aide à la manufacture de coton, qui est maintenant en opération et devant employer de 250 à 300 personnes.

Je ne suis pas de fait, M. le Rédacteur.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

Index Alphabétique des Statuts de la Province de Québec.

Nous devons au travail patient et à l'esprit d'initiative de MM. J. A. Chagnon et H. E. Poulin, avocats de Marieville, l'Index Alphabétique des Statuts de Québec que nous publions présentement dans notre journal.

C'est un travail qui ne peut manquer d'être d'une grande utilité surtout pour les hommes de loi qui ont souvent besoin de consulter les statuts. Cet index qui est très clair et très précis, épargnera beaucoup de temps en donnant l'année et la page des statuts, et c'est un travail d'utilité première et dont on ne saurait se dispenser. Nous devons féliciter MM. Chagnon et Poulin d'avoir mis à exécution l'heureuse idée qui leur est venue. En prenant un abonnement de six mois à la *Gazette de Sorel*, on peut avoir la clé de cette importante publication.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

Index Alphabétique des Statuts de la Province de Québec.

Nous devons au travail patient et à l'esprit d'initiative de MM. J. A. Chagnon et H. E. Poulin, avocats de Marieville, l'Index Alphabétique des Statuts de Québec que nous publions présentement dans notre journal.

C'est un travail qui ne peut manquer d'être d'une grande utilité surtout pour les hommes de loi qui ont souvent besoin de consulter les statuts. Cet index qui est très clair et très précis, épargnera beaucoup de temps en donnant l'année et la page des statuts, et c'est un travail d'utilité première et dont on ne saurait se dispenser. Nous devons féliciter MM. Chagnon et Poulin d'avoir mis à exécution l'heureuse idée qui leur est venue. En prenant un abonnement de six mois à la *Gazette de Sorel*, on peut avoir la clé de cette importante publication.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

1880-1900.

Index Alphabetique

— DES —

Statuts de la Province de Québec.

PAR

J. A. CHAGNON ET H. E. POULIN,

AVOCATS, DE MARIVILLE.

Suite.

Grandes Piles, aide pour la construction du chemin de fer des...	37	18
Grande Rivière, municipalité de...	32	163
Grantham, ligne de division entre ce township et Upton, confirmée...	37	58
Guillet L. P. P., le barreau de la province de Québec, section de Montréal, autorisé à l'admettre comme avocat...	39	294
Guy Alphonse, peut être admis notaire...	37	397
H		
Habitants de la province, encouragement à s'établir sur les terres de la Couronne...	38	16
Hackmen's, union des loueurs de voitures et chevaux de la cité de Montréal, incorporée...	40	281
Hall, G. B., autorisé à faire certains ouvrages sur la rivière Chaudière...	38	493
Héritier, lettre de vérification d'héritier...	41	97
Hervey, l'Institut de, incorporé...	38	209
Hiver, voitures pour chemins d'...	32	152
HOCHELAGA :		
Acte concernant la Cie, d'ass. mut. contre le feu de...	40	299
Cie. des moulins à coton de V. Hudon, autorisée à émettre des débetures, etc...	39	249
Comté de, formera une division d'enregistrement avec Jacques-Cartier, sur prolongation à cet effet...	38	129
Municipalité du village de, autorisée à faire des emprunts...	38	237
HONORAIRES :		
De certains officiers de justice, tarif des...	33	29
Des médecins...	32	151
HOPITALS :		
Général de Montréal, acte concernant l'...	31	159
Des enfants malades de Montréal...	32	339
Général du district de Richelieu, acte d'incorporation, amendé...	38	199
De Montréal...	32	330
De Sacre-Cœur de Jésus, à Québec, incorporation...	37	103
The Western Hospital of Montreal, incorporation...	37	106
The Women's Hospital of Montreal, acte amendé...	37	111
Hopitaux etc., inspecteurs des...	31	61
HOSPICE :		
Des sœurs de la Charité de Rimouski, incorporé...	38	201
De la maternité de Montréal, incorporation...	38	202
HOTEL-DIEU de Québec, les religieuses hospitalières de, certains pouvoirs accordés...	40	269
HOTEL :		
Russell, Cie. de l'incorporée...	38	476
Windsor, Cie. de l'incorporée...	38	473
HUDON :		
Cie. de V., à Hochelaga, certain acte amendé...	40	96
Cie. des moulins à coton de V., Hochelaga, nomination de syndics, etc...	41	187
Cie. de moulins à coton de V., Hochelaga, autorisée à émettre des débetures, etc...	39	249
HUGHES G. A. pourra être admis notaire...	36	374
HULL :		
Acte d'incorporation de la cité de, amendé...	40	93
Idem...	39	154
Cité de, incorporation...	38	350
Union St. Joseph de, incorporation...	32	351
HUNTER, Dame P. Parsons, épouse de, autorisée à vendre un bien substitué...		
Huntingdon, Cie. des mines de, autorisée à faire un chemin...	34	142
HYPOTHÈQUES :		
Certaines, validées...	40	35
Renouvellement de l'enregistrement de...	39	65
Hypothèques, créanciers hypothécaires, avis de vente du shérif aux...	41	104
I		
INVERVILLE :		
Acte d'incorporation de la ville d'Inverville, amendé...	34	207
Commissaires d'écoles d'Inverville, autorisés à construire une maison d'école supérieure...	37	63
Société de construction du district d'Inverville, amendé...	36	361
Union St. Joseph de St. Jean d'Inverville, incorporation amendée...	31	151
ILES :		
De Montréal, chemin de fer de l'Incor. incorporée...	41	167
Du Pads, les annexées à la paroisse de la Visitation de l'Incor. incorporée...	39	124
IMMACULÉE CONCEPTION de Marie, Rév. Pères Oblats de, l'acte d'incorporation amendé...	38	199

Suite au prochain numéro.

CARTES.

Nous désirons remettre nos nombreux amis et le public en général pour le genre de patronage qu'il nous ont accordé durant l'année dernière, espérant que cet encouragement flatteur ne s'en finira pas.

Nous avons l'honneur d'être,

Avec respect,

Vos etc., etc.

LEVI & FRIEDMAN,

33, - RUE DU ROI, - 33.

En face de Cy. Labelle.

N. B. — Escompte spécial pour les Marchands de la Campagne.

1er mai 1880. — sm

W. WATKINS & SON,

St. Germain de Grantham,

Scieries à Vapeur

à proximité du chemin de fer.

Tous avantages désirables pour la promptitude de toutes espèces de bois à la station du chemin de fer à St. Germain de Grantham ou à Sorel.

Tous en mains, bois de toutes qualités, et de toutes spécifications. Bardeaux fabriqués ici. Prix modérés.

Adressez toutes commandes à

Wm WATKINS & Son,

St Germain de Grantham,

1er mai 1880. — ua.

Il est défendu de lire ceci,

sous peine de vider sa

bourse entre les mains

du sousigné.

UNE ANNONCE SÉRIEUSE,

qui ne promet que ce qu'on peut donner,

qui attire l'attention sur des réelles et non sur des chimères, devrait mériter d'être lue attentivement. L'acheteur profiterait ainsi, à coup sûr, des avantages qui lui sont promis ; et, après avoir visité et fait ses emplettes chez le marchand qui aurait ainsi annoncé, il s'en retournerait au logis en se disant : « Voilà un bonhomme honnête ; j'ai trouvé chez lui ce qu'il m'avait promis. »

Depuis sept ou huit ans qu'il tient magasin, le sousigné n'a pas annoncé, il s'est contenté de servir consciencieusement ses pratiques, ce qui a été sa seule annonce.

Aujourd'hui cependant, on lui dit tant de bien d'une annonce sérieuse et honnête qu'il veut en faire l'essai. Le public, qui le connaît, ne devra pas s'attendre à une réclame pompeuse, qui promettrait et ne donne rien, mais à une réclame simple et directe, qui promettra ce qu'elle donnera.

Le public est donc invité à lui payer une visite à son magasin,

RUE DU ROI, voisin de l'Église. Piémé.

afin de s'assurer personnellement de la vérité de ce qui précède et de ce qui suit.

On n'ignore pas qu'aujourd'hui les prix sont à la hausse ; c'est le cri général.

En bien ! le sousigné a acheté son assortiment de printemps à d'excellents termes, qui lui permettent de vendre aux mêmes prix que par le passé.

Les indicateurs se vendront, comme au paravant, entre 5 et 10 cts.

Les couteaux de 5 à 10 cts.

Les couteaux à robes de 10 à 30 cts.

Les tricots de \$1.00 à \$3.00.

Les tweeds de 40 cts. à \$1.00 tout laineux, et ainsi de suite.

Aucun changement dans les prix.

AUX MARCHANDS de la CAMPAGNE.

N. B. — Le sousigné profite de l'occasion pour annoncer à ses fidèles pratiques de la campagne qu'à part l'avantage d'acheter chez lui aux mêmes prix malgré la hausse, il leur accordera, par-dessus le marché, une remise libérale sur les achats argent comptant.

J. A. GERMAIN.

No. 25, RUE DU ROI.

Porte voisine de Wm. LUNAN & Fils.

1er mai 1880. — ua.

DÉMÉNAGEMENT.

GEORGE VEILLET.

TAILLEUR.

a transporté son atelier dans la BATISSE de M. ANDRÉ CHAPPELAIN, porte voisine de SORELLOIS.

Se charge de la confection de tous vêtements pour hommes et enfants.

Ses capacités bien connues sont un gage de succès, et ayant un atelier spacieux, ci-devant, il sera plus en état de donner satisfaction à ses pratiques.

Adresse :

RUE AUGUSTA, - SOREL.

1er mai 1880. — ua.

CHALOUPE.

SAISON

1880

A bas les

STEAMBOATS

Vivent les

Chaloupes

Surtout celles du chalouper

Bien connu

JOS. S. JACQUES,

POSTE :

Rue de la Reine,

SOREL.

Les chaloupes de M. St. Jacques se recommandent par leur propriété, leur élégance et leur vitesse.

On y trouve autant de confort qu'à bord du Québec, et beaucoup plus de plaisir, sans compter qu'elles vont bien plus vite.

M. St. Jacques se tient jour et nuit à son poste et est prêt à toute heure pour faire la TRAVERSÉE entre Sorel et Bathior.

AVIS AUX CHASSEURS

qui trouveront chez M. St. Jacques tout ce qu'il leur faut.

1er mai 1880. — sm.

TIVOLI,

D. Seraphin Giraldi,

GÉANT.

58, Place Jacques Cartier,

A MONTREAL.

L'établissement le plus près pour les bateaux à vapeur des compagnies, ouvert de 7 heures à 11 heures p. m., pour dames et messieurs. On y trouvera le premier choix de marchandises ; établissement de première classe, tous les rappels. Prix très-réduits. Il y a constamment des huîtres fraîches dans la coquille ou en soupe ou frites. On y trouvera aussi une chambre pour les portemanteaux et paquets pour les personnes qui ne veulent pas se troubler d'aller à l'hôtel. Une visite vous satisfait.

D. SERAPHIN GIRALDI.

GRANDE OUVERTURE !

Les réparations considérables que nous venons de faire subir à notre local étant terminées, nous informons nos nombreuses pratiques et le public en général que

LUNDI, 3 MAI,

aura lieu l'ouverture définitive de nos magasins avec des agrandissements d'environ 2,000 piés en superficie.

Pour cette Grande Occasion

Nous avons pris des mesures pour offrir aux Dames et Messieurs qui nous feront l'honneur d'une visite, des

MARCHANDISES

à des Bas Prix incroyables.

Au milieu des Mille Surprises et NOMBREUSES OCCASIONS (bargains) réservées aux personnes qui visiteront cette exposition Lundi et les jours suivants, nous citerons comme absolument sans précédent :

LE MERVEILLEUX Tweed Ecossais, pure laine, dessin nouveau, Valeur réelle \$1.50 pour 90 cts.

LE SUPERBE Drap, pure laine, d'un beau noir luisant, Valeur réelle \$3.00 pour \$2.00.

HORS LIGNE, Serges Noires, pure laine, Valeur réelle \$3.00 pour \$2.00.

REIN DE PAREIL, Brillantines et Alpaca Noirs, Valeur réelle 25 cts. pour 15 cts.

OCCASION, Coton Blanc, qualité extra, largeur 36 pouces, Valeur 15 cts. pour 10 cts.

QU'ON SE LE DISE. Notre comptoir de modes est sans rival. On y trouve des Chapeaux de tous les prix. Rubans nouveaux, Plumes d'Autruches, etc., etc.

Le système de vendre à petit bénéfice pour argent comptant et entièrement de confiance est absolue dans la Maison

Letendre, Aisenault & Cie.,

591, Rue Ste. Catherine,

(Entre les rues Amherst et Wolfe.)

MONTREAL.

1er mai 80. — ua.

CARROSSERIE

ANCIENNE

CASIMIR VILLEMAIRE,

RUE PRINCE, SOREL.

AU PUBLIC DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

M. Villemaire tient toujours un grand assortiment de voitures de toutes sortes et de tout prix.

Les succès qu'il a obtenus depuis un grand nombre d'années démontrent surtout l'excellente qualité et de la solidité de ses voitures.

Possédant des boutiques spacieuses et munies d'outils perfectionnés, il peut fabriquer à meilleur marché que partout ailleurs et est plus en état que jamais de donner pleine et entière satisfaction.

M. Villemaire compte comme par le passé sur l'encouragement de ses nombreuses pratiques.

1er mai 1880. — ua.

F. PLOUÉ

Assortiment de CHAUSSURES de toutes sortes, de toutes dimensions et de tous prix.

EN DEBIT DE LA HAUSSE.

M. Ploué tient ses prix bas ; il compte sur l'encouragement du public, qui ne lui a pas manqué jusqu'ici.

Son établissement a été considérablement agrandi à l'approche du printemps et il est plus qu'en état de donner satisfaction à ses nombreuses pratiques.

AVIS. — Si vous voulez trouver

CHAUSSEURE à votre pied,

allez au magasin de

FELIX PLOUÉ,

No 18, RUE AUGUSTA,

EN FACE DU MARCHÉ, SOREL.

1er mai 1880. — ua.

If you are a man of business, weakened by the strain of your duties, avoid stimulants and take

HOP BITTERS.

If you are a man of letters, toiling over your midnight work, to restore brain and nerve waste, take

HOP BITTERS.

If you are young, and suffering from any indiscretion or dissipation, take

HOP BITTERS.

If you are married or single, old or young, suffering from poor health or languishing on a bed of sickness, take

HOP BITTERS.

Whoever you are, wherever you are, whenever you feel that your system needs cleansing, toning or stimulating without intoxicating, take

HOP BITTERS.

Have you dyspepsia, kidney or urinary complaint, disease of the stomach, bowels, blood, liver, or nerves ? You will be cured if you take

HOP BITTERS.

If you are simply ailing, are weak and low spirited, try it. It will do you good. Your druggist keeps it.

HOP BITTERS.

It may save your life. It has saved hundreds.

20 dec. 1879 — 20 c. 81.

F. B. E. BOURQUE,

Propriétaire de l'Hôtel Royal Victoria, SOREL.

1er mai 1880. — sm.

FONDERIE "DOMINION."

Morasse, Bruneau & Cie.

MM. Morasse Bruneau & Cie ont loué l'ancien Établissement de M. J. O. Belrose, voisin du moulin à farine de ce monsieur sur la rue Sophie. Ils sont prêts aujourd'hui à faire tous les ouvrages ci-dessous mentionnés :

Réparation de Poêles, Confection de Colonnes pour Vieux de laingins, Confection de Chaudières, Canalis et tous les ouvrages à l'usage des familles, de l'industrie, de toutes dimensions et de première qualité. Le tout à des prix très-réduits.

— AUSSI : —

Réparation et confection d'Engins et Bouilloires pour Bateaux à Vapeur et tous ouvrages en fait de machines.

M. Morasse se chargera des transactions et de l'administration extérieure de l'établissement.

M. Bruneau, mécanicien d'une habileté reconnue, dirigera et surveillera les travaux de l'usine.

On vendra au même prix qu'à Montréal et en achetant ici les marchands épargneront le prix du transport.

MORASSE, BRUNEAU & CIE.

Bureau, 17 Rue George

Sorel, 1er mai 1880. — ua.

HOTEL DU CANADA

Rue St. Gabriel,

MONTREAL.

MADAME SAUCIER,

Si bien connu du public voyageur canadien, ancien propriétaire de l'Hôtel du Canada qu'elle a administré pendant longtemps, a l'honneur d'annoncer qu'elle vient d'acquiescer de nouveau la propriété de cet hôtel populaire, situé au centre des affaires.

Tous ceux qui, dans le passé, ont connu Mme Saucier n'auront pas besoin de recommandation à son égard, mais elle désire assurer tous ses anciens clients et tous ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite, qu'elle tiendra à l'avenir, comme par le passé, un hôtel de première classe, ne le cédant en rien sous le double rapport des chambres et de la table aux premiers hôtels de Montréal et cela à des prix modérés.

1er mai 1880. — ua.

AXIOME

"Un pied bien chaussé est l'indication d'une bonne santé, d'une bonne tenue, d'une conscience tranquille, c'est l'assurance d'une personne d'ordre, on la porte et tout le monde la voit.".....

Cette feuille a été fondée en 1857.

Elle paraît actuellement tous les mercredis et samedis matin.

Abonnement \$2.50 si payé au moins avant l'expiration de chaque semestre, sinon, le prix en sera invariablement de \$3.00.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant LA GAZETTE à leur Bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les arrérages, s'il y en a.

Toutes correspondances doivent être adressées à Morasse, Casaubon & Cie, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toute personne fournissant six abonnés ayant payé leur abonnement recevra LA GAZETTE Gratia et un pourcentage raisonnable lui sera accordé sur la collection remise.

(Frais de Port payés par le Propriétaire.)

TARIF DES ANNONCES :

Les annonces sont taxées sur type Brevier.

La 1ère insertion, par ligne..... \$9.10

Les insertions subséquentes, de 0.05

Une annonce d'une colonne avec conditions pour l'année, 30.00

Do de une 1/2 colonne, de 15.00

Do de un quart de 8.00

Adresses d'affaires, pas plus de 6 lignes pour un an..... 5.00

Toute annonce sans condition sera insérée jusqu'à contre-ordre à 10 cts. et 5 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

POUR LES PRATIQUES ANNUELLES

les annonces seront publiées à 25 par cent à meilleur marché qu'ailleurs. LA Gazette étant le journal le plus ancien et le plus répandu dans le District de Richelieu, les annonceurs trouveront leur avantage en donnant leurs annonces à ce journal.

MORASSE, CASABON & Cie.,

17, Rue George,

Propriétaires.

Ls. LALIBERTÉ, Imprimeur,

81, Rue Charlotte,

No. 17, RUE GEORGE, SOREL.

Toutes sortes d'impressions

En Français et en Anglais

à l'usage des Banques, ours,

Bureaux d'Agence, Maisons

Commerciales et Industrielles.

CHÈQUES, BILLETTS

EN-TÊTES DE LETTRES,

BORDEAUX, CIRCULAIRES,

EN-TÊTES DE COMPTE,

CARTES D'AFFAIRES,

CARTES DE VISITE,

ETTES FUNERAIRES,

ENVELOPPES, ETC., ETC.

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC., ETC.

FACTUMS,

ETC., ETC.

Exécution prompte,

élégante et à bon marché.

Les LETTRES FUNERAIRES sont imprimées à la Gazette à 25 par cent meilleur marché que partout ailleurs et sur papier de luxe avec endos pour l'adresse